

Écrit par le 20 avril 2025

M PONS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Aux termes de son testament olographe en date du 1^{er} février 2017, Monsieur René Jean **PONS**, demeurant à PERNES-LES-FONTAINES (84210) 321 quai de Verdun, célibataire, a institué des légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 5 mars 2024 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (84210), duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Les oppositions à l'exercice de leurs droits seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 Avenue Charles de Gaulle, référence CRPCEN : 84046, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme BOURRET



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 octobre 2009, Madame Marguerite Paulette **BOURRET**, en son vivant retraitée, demeurant à SORGUES (84700) 140 avenue Gentilly. Née à SORGUES (84700), le 7 mars 1947. Divorcée de Monsieur Robert Paul Lucien GAUCHER, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de AVIGNON (84000) le 20 février 1992, et non remariée. Non liée par un pacte civil de

Écrit par le 20 avril 2025

solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à MARSEILLE 15ÈME ARRONDISSEMENT (13015)(FRANCE), le 8 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre DOUX, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire de deux Offices Notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavillon, MAUBEC (Vaucluse), le 20 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Pierre DOUX, notaire à SORGUES (84700), référence CRPCEN : 84009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme SAUREL

Ecrit par le 20 avril 2025



Notaire



Ecrit par le 20 avril 2025



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents



**Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er août 2013, Madame Annette Fernande **SAUREL**, en son vivant retraitée, demeurant à VALREAS (84600) les capucins avenue meynard. Née à CONDORCET (26110), le 12 janvier 1935. Divorcée de Monsieur André MUTIUS, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à VALREAS (84600)(FRANCE), le 16 avril 2023.

Écrit par le 20 avril 2025

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 23 mai 2023.

L'acte constatant la saisine du légataire universel a été reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire à VAISON LA ROMAINE, le 22 février 2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathalie RIPERT, notaire à NYONS (26110), 95 rue du Docteur Dion, référence CRPCEN : 26066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition de l'acte constatant la saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme DUBOIS

Ecrit par le 20 avril 2025



Notaire



Écrit par le 20 avril 2025



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents



Office Notarial
Jean-Baptiste BOREL
Notaire Associé
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame
84100 ORANGE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 février 2018, Mademoiselle Madeleine **DUBOIS**, en son vivant Inspectrice de l'Education Nationale retraitée, demeurant à ORANGE (84100) 774 Avenue Félix Ripert EHPAD LE SACRE COEUR, Née à THONES (74230), le 20 août 1932, Célibataire, de nationalité

Ecrit par le 20 avril 2025

française, Résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à ORANGE (84100) le 10 janvier 2024, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sophie DOURLANT, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), 179 rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 19 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire soussigné, référence CRPCEN : 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme RIOU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Ecrit par le 20 avril 2025

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 octobre 2011 suivi d'un codicille en date du 27 avril 2012 Madame Chantal Claude Louise **RIOU**, veuve de Monsieur Jean Marcel Augustin ESTRATAT, demeurant à COURTHEZON (84350) 19 chemin du Moulin. Née à TARASCON (13150), le 31 mai 1943. Décédée à ORANGE (84100) (FRANCE) le 15 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laure COMTE-BERGER notaire à BEDARRIDES (84370) 60B avenue de Rascassa le 17 janvier 2024. Aux termes d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON notaire à PIOLENC (84420) 25 passage du Portillon BP 17 le 15 février 2024 il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Audrey RIVIERE-TALLON, notaire à PIOLENC (84420) 25 passage du Portillon BP 17, référence CRPCEN : 84055, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition de l'acte de contrôle des vérifications de la saisine du 15 février 2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme LIEHR



SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion

Écrit par le 20 avril 2025



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés**
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testaments en date des 12/05/1993 et 29/07/2010 Mme Christa Maria **LIEHR** veuve de M. Marcel Pierre Paul **ANDRE**, née à BERNSTADT (ALLEMAGNE) le 24 avril 1937 en son vivant, sans profession, demeurant à MURS (84220 Vse) Les Bourgues a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à GORDES (84220 Vse) le 13 janvier 2023 ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 16 février 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture des testaments et

Écrit par le 20 avril 2025

copie de ces testaments. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M CHASSAGNE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents

AVIS D'INVENTAIRE APRES ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Articles 789 et 790 du Code civil

Loi n°2006-728 du 23 juin 2006

Suivant acte reçu par Maître Pierre GAUTIER, Notaire Associé de la Société dénommée « VALLIS

Ecrit par le 20 avril 2025

CLAUSA NOTAIRES » société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire de deux offices notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavailon, MAUBEC (Vaucluse), le 8 décembre 2023, enregistré par le greffe du Tribunal de grande instance de CARPENTRAS, le 09 février 2024, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite :

- à l'ouverture de la succession de :

Monsieur Jean-Claude Francis **CHASSAGNE**, en son vivant viticulteur, divorcé de Madame Saïda CHERKAOUI, demeurant à SABLET (84110) route de vaison la Romaine.

Né à AVIGNON (84000), le 6 mars 1948.

Décédé à MONTPELLIER (34000) (FRANCE), le 19 mai 2023.

- à l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par :

Madame Cécile Marguerite Jeanne CHASSAGNE, viticultrice, demeurant à SABLET (84110) 3 Bis route de Vaison BP 13. Née à ORANGE (84100) le 21 mai 1969.

Madame Laure Jeanne CHASSAGNE, sans profession, épouse de Monsieur Jérôme Laurent CHARTREUX, demeurant à CANOHES (66680) 3 impasse des oliviers. Née à ORANGE (84100) le 31 août 1972.

Aux termes d'un acte reçu par le même notaire le 09 octobre 2023, enregistré par le greffe du Tribunal de grande instance de CARPENTRAS, le 25 octobre 2023, sous le numéro RG 23/01242, et a publiée au BODACC le 31 octobre 2023.

Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.

Mme DEVOS



SCP Me MAY, Me BOUKHORS

Me ROCHETTE

Notaires associés

166 Avenue Aristide Briand

84440 Robion

Écrit par le 20 avril 2025



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés**
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament en date du 23 mars 2012, Mme Madeleine Marie Jeanne Andrée **DEVOS**, veuve de M. Roger Claude Henri Clément NESLE, née à HOUPLINES (Nord) le 11 janvier 1927, en son vivant retraitée, demeurant à ROBION (Vse), Lotissement Les Lavandins, Villa 4, 301 chemin du Temps Perdu a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à ROBION (Vse) le 05 décembre 2023 ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier MAY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 09 février 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier MAY,

Écrit par le 20 avril 2025

notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme QUEFFURUS



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés**
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 20 avril 2025



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés**
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament en date du 24 août 2011, Mme Solange Delphine **QUEFFURUS** veuve de M. André Marcel HELMER, née à HYERES (Var) le 24 mars 1936, en son vivant demeurant à ROBION (Vse), 125 avenue de la Gare. a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à ROBION (Vse) le 16 janvier 2024 ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier MAY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 06 février 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier MAY, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme LANCKRIET

Ecrit par le 20 avril 2025



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 septembre 2021,

Madame Marthe Jeannine **LANCKRIET**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jacques CORNEZ, demeurant à LOURMARIN (84160) Le Clos 7, route de Vaugines.

Née à BRUXELLES (BELGIQUE), le 8 septembre 1940.

Décédée à LAURIS (84360) (FRANCE), le 8 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel DRUJON d'ASTROS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 9 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Il résulte en outre de l'attestation délivrée par M. Guillaume HAWEZAK, généalogiste au sein de la société COUTOT ROEHRIG, sise à MARSEILLE 13251, que le de cujus n'a laissé ni descendant ni conjoint survivant pour lui succéder.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du

Ecrit par le 20 avril 2025

règlement de la succession : Me DRUJON D'ASTROS, notaire à LOURMARIN 84160, référence CRPCEN : 84028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme BARRY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 19 juin 1995, Madame Marthe Augustine Jeanne **BARRY**, né(e) BARRY 43190 Chenereilles, le 16 juin 1924, demeurant à 774 avenue Félix Ripert 84100 Orange,

Ecrit par le 20 avril 2025

célibataire, décédé(e) à ORANGE (84) le 5 novembre 2019, a institué un légataire.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascal DAYRE, 468 av Marius Coulon 84500 BOLLENE, le 6 février 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 7 février 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pascal DAYRE Notaire soussigné, membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « Groupe Dice notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de BOLLENE (Vaucluse), 468, Avenue Marius Coulon.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme CASANOVA

Ecrit par le 20 avril 2025



Notaire



Ecrit par le 20 avril 2025



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents



Etude de Maître Stephan BAYSSELIER Notaire Associé à Orange (Vaucluse)

179 rue de Colonel Arnaud Beltrame

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 février 2023, Mme Josette Paule **CASANOVA**, en son vivant retraitée, demeurant à COURTHEZON (84350) EHPAD SAINT VINCENT, Rue de la Paix Née à GRAND-FOUGERAY (35390), le 3 août 1930 Célibataire Non liée par un pacte civil de solidarité De nationalité française Résidente au sens de la réglementation fiscale, Décédée à ORANGE (84100) le 20 septembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane BAYSSELIER, Notaire, Associé à ORANGE (84100), le 13 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Ecrit par le 20 avril 2025

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphan BAYSSELIER, notaire à ORANGE (84100), référence CRPCEN : 84048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.